

MAIRIE DE PAU
Direction de l'Urbanisme et du
Patrimoine
22, rue Roger Salengro - 64000 PAU

Tel : 05 59 80 74 81

Demande d'autorisation d'installation d'enseigne

- | | | |
|--------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | de pose | sur le domaine privé |
| <input type="checkbox"/> | de remplacement | en saillie sur le domaine public |
| <input type="checkbox"/> | de changement d'emplacement | |

Propriétaire du fonds de commerce :

--+-

Représenté par : En qualité de :

Nature du commerce :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Tel : Fax :

Nom de l'installateur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Fax :

Adresse des travaux :

Références cadastrales : section n°.....

Caractéristiques de l'enseigne projetée: (n'indiquer qu'une enseigne par formulaire)

Type : Parallèle Perpendiculaire

Lumineuse Eclairée par projection par transparence Non lumineuse

Fixe Mobile

Dimensions : Hauteur : Longueur : Epaisseur : Surface (en m²).....

Implantation :

Saillie : Hauteur libre au dessus du sol :

Largeur du trottoir au droit de la propriété :

Durée de l'installation : Permanente Provisoire (indiquer la durée) :

Hauteur de la façade de l'immeuble :

(Pour une enseigne située sur toiture ou terrasse)

Composition du dossier (à fournir en 4 exemplaires)

1. photo couleur de la façade existante (tous les niveaux et devantures commerciales)
 2. Photo montage faisant apparaître l'emplacement projeté de l'enseigne
 3. Plan coté de l'enseigne précisant la nature et la couleur des matériaux, sa position sur l'immeuble, les textes et graphisme
 4. Si pose d'enseigne perpendiculaire, coupe transversale faisant apparaître la saillie, la largeur du trottoir, la hauteur libre au dessus du sol
 5. L'accord du propriétaire des murs
 6. Plan de situation
-

Je m'engage à acquitter les droits de voirie et taxes correspondant à la présente installation et à supprimer dans les 3 mois après la cessation de l'activité signalée en application de l'article 1^{er} du décret du 24 février 1982.

L'installateur,
Date et signature

Le propriétaire du fonds,
Date et signature